

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 91 (1965)
Heft: 17

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes SVIA)
de la Section genevoise de la SLA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	»	» 33.—	»	» 2,50
Prix du numéro	»	» 2.—	»	» 2,50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:		Fr. 385.—
1/1 page	»	» 200.—
1/2 »	»	» 102.—
1/4 »	»	» 52.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Utilisation de la méthode PERT avec l'aide d'une calculatrice électronique pour l'établissement et la mise à jour de programmes d'études,
d'exécution et d'engagements financiers relatifs à la réalisation de grands travaux, par MM. Cosmetatos et Aubry, ingénieurs à la
Société Générale pour l'Industrie, Genève.
Les congrès. — Société suisse des ingénieurs et des architectes.
Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.

UTILISATION DE LA MÉTHODE « PERT » AVEC L'AIDE D'UNE CALCULATRICE ÉLECTRONIQUE POUR L'ÉTABLISSEMENT ET LA MISE À JOUR DE PROGRAMMES D'ÉTUDES, D'EXÉCUTION ET D'ENGAGEMENTS FINANCIERS RELATIFS À LA RÉALISATION DE GRANDS TRAVAUX

par MM. COSMETATOS et AUBRY, ingénieurs à la Société Générale pour l'Industrie, Genève

Introduction

L'architecte et l'ingénieur civil n'accordent bien sou-
vent qu'une attention très restreinte à celle de leurs
activités qui consiste à établir et à tenir à jour les pro-
grammes des études, des travaux et des engagements
financiers relatifs aux ouvrages qu'ils conçoivent et cons-
truisent.

L'importance des programmes dans la construction
n'est pourtant pas à démontrer. Rappelons simplement
qu'une de leurs fonctions est de servir de base à l'estima-
tion des délais de réalisation. Il n'est pas nécessaire non
plus d'insister sur l'utilité d'en pousser l'étude le plus
loin possible. Personne, en effet, ne conteste qu'un pro-
gramme suffisamment détaillé permet, dans la plupart
des cas, de réaliser des économies de temps, de main-
d'œuvre et de matériaux.

Cependant, l'étude approfondie des programmes est
une tâche qui devient souvent complexe, si l'on utilise à
cet effet les méthodes traditionnelles. D'autre part, la
mise à jour des programmes très détaillés est longue et
difficile.

Pour faciliter ces études et ces mises à jour, des
moyens nouveaux ont été développés au cours de ces
dernières années, notamment aux Etats-Unis. Un de
ces moyens, la méthode PERT (Programme Evaluation
and Review Technique), connaît actuellement un succès
considérable.

Après un bref rappel des avantages de cette méthode,
on trouvera, dans les pages qui suivent, la description
d'une forme pratique de son application au domaine
des grands travaux, telle qu'elle a été récemment déve-
loppée pour un aménagement routier.